



Local commercial construit illegalement

Par **vanouchka94**, le **09/04/2012** à **15:29**

Bonjour,

Je suis sur le point d'acheter une maison, elle comporte une partie habitation et un local commercial qui a été construit sans autorisation il y a plus de 10 ans. L'agent immobilier nous certifie qu'il y a prescription et qu'on ne pourra pas nous obliger à demolir cette partie, est-ce vrai?